

Pratiques langagières des jeunes français issus de l'immigration maghrébine: phénomène de bilinguisme, d'alternance codique à travers l'usage du franco-arabe-maghrébin.

Kheira SEFIANI
[CRFLFC de l'Université de Franche-Comté]

Université de Paris XIII
Villetaneuse

RESUME :

Parler banlieusard, langue des cités, langue des jeunes,...les dénominations sont nombreuses pour un parler difficile à définir. Nous nous sommes focalisés essentiellement sur les échanges français truffés de mots ou expressions maghrébines. Cette alternance de codes, français et arabe, est le résultat d'une recherche identitaire urbaine spécifique qui se produit chez tous les jeunes Français de la troisième génération. Cette troisième génération est constituée d'adolescents issus pour la majorité de l'immigration maghrébine, mais nous avons constaté au fil de nos recherches que ce parler s'étendait également à un public non-arabophone.

Mots-clés : Parler; jeunes; troisième génération; immigration; banlieue; alternance codique; franco-arabe - maghrébin.

ABSTRACT:

Suburban speech, cities' language, language of young people, ...the denominations are numerous for a speech difficult to define. We focused ourselves essentially on maghrebian words and phrases inserted in french exchanges. This code switching, from French to Arabic, is the result of a specific urban research of identity which occurs with young people of the third generation. This generation includes teenagers coming from maghrebian immigration, but as we have seen during our researches, this speech also concerns a non-arabic speaking public.

Key-words : Speech; young people; third generation; immigration; suburbs; code switching; franco-arabic-maghrebi.

INTRODUCTION :

Depuis plusieurs années, de nombreux travaux ont été effectués sur la population maghrébine en France : en psychologie (Chabannes, 1989), en sociologie et maintenant en sociolinguistique (Dabène et Billiez (1988), Calvet (1994) et Merabti (1991)).

Il est vrai que l'intérêt de cette thématique ne peut qu'engendrer des recherches scientifiques de plus en plus importantes et sur plusieurs générations.

Ainsi, pour notre part, nous avons choisi de travailler sur les jeunes issus de l'immigration maghrébine et d'analyser leurs pratiques sociolangagières au sein de la communauté française et au sein de la communauté maghrébine à laquelle ils s'identifient.

1. Les données :

Nous avons observé et enregistré une population-échantillon résidant dans deux quartiers de Besançon : Les Clairs-Soleils et Planoise. Cette population-échantillon représente donc cette nouvelle génération de français. Ils sont nés sur le sol français, mais à la quête d'un héritage socio-culturel et linguistique n'appartenant ni à leurs parents seuls, ni à la terre d'accueil toute seule : un héritage bilingue et biculturel bien complexe.

Nos locuteurs sont âgés de 10 à 25 ans et il y a autant de filles que de garçons (20 garçons et 14 filles). Nous les avons enregistrés sur des lieux différents (loisirs, école, lieu sportif : association Or'Ange, café, lors d'entraînement de Hand-Ball, pendant des séances de soutien scolaire, et dans l'enceinte d'un établissement scolaire, ainsi qu'au sein d'une famille tunisienne).

Entre les enregistrements de l'année dernière et ceux de cette année, nous avons effectué 9h45 d'enregistrements.

Nous avons remarqué que leur langage était un mélange de français familier (avec de l'argot et du verlan) et d'arabe maghrébin.

A travers l'utilisation alternée du français et de l'arabe, ils construisent ainsi des énoncés bilingues et se démarquent à la fois linguistiquement et socialement de la société française et forment donc une espèce de nouvelle ethnie dont les principaux acteurs sont ceux qui maîtrisent ce nouveau parler.

Le parler franco-maghrébin est le résultat d'une évolution linguistique et culturelle d'une génération mal à l'aise, à la recherche d'une identité spécifique à travers l'usage d'une langue hybride.

Ces jeunes révèlent ainsi des variations socio-langagières très marquées dans l'usage de l'arabe maghrébin et du français, surtout à travers l'alternance codique, non seulement selon les situations de communication, mais aussi selon les interlocuteurs et le lieu d'habitation.

Les grandes agglomérations et leurs banlieues peuvent générer l'isolement, l'individualisme et le refus communautaire. Tout dépend en fait du mode de vie des habitants. Pour ce qui est de nos sujets et de leurs familles, la banlieue représente un ensemble unificateur, communautaire et identitaire auquel ils appartiennent.

C'est la raison pour laquelle, nous avons choisi de travailler sur les jeunes vivant dans l'agglomération de Besançon, capitale de la Franche-Comté.

Les causes de ces variations sociolangagières ne sont pas uniquement d'ordre sociologique. Elles sont également d'ordre linguistique et relationnel dans telle ou telle organisation spatiale spécifique. C'est la raison pour laquelle la donnée « ville » nous a semblé un lieu particulièrement bien indiqué pour ce genre d'investigation.

L'espace urbain joue un rôle primordial dans l'évolution de cette nouvelle langue, puisqu'il favorise les échanges entre les différents locuteurs concentrés dans différents quartiers de la ville.

Cela dit, les grandes questions que l'on peut se poser sont :

- Tout d'abord qui est cette nouvelle génération et qu'a-t-elle de différent avec la précédente ?
- Pour quelles raisons ce nouveau parler a-t-il émergé et comment s'est-il construit ?
- Si nous sommes-nous en présence d'un véritable bilinguisme chez ces jeunes, est-il équilibré ou non ?
- Ce nouveau parler n'appartient-il pas à un groupe délimité géographiquement (les bandes et gangs dans les banlieues) ?

Nous émettons l'hypothèse suivante : - sur le plan sociolinguistique : d'après nos recherches et nos résultats scientifiques, la construction de ce parler est le résultat de la recherche d'une identité spécifique. Une identité franco-arabe-maghrébine complexe née d'un conflit de deux langues, de deux cultures, de deux mondes.

- sur le plan purement linguistique : nos recherches actuelles portent sur l'analyse linguistique des énoncés recueillis dans le corpus. Etant donné, que nous n'avons pas encore de résultats précis, nous n'arboderons ce sujet qu'au niveau sociolinguistique.

2 . Contexte socio-historique :

2.1 Les premiers migrants :

Les premiers immigrés entrés en France sont les Algériens. Puis sont arrivés les Marocains et les Tunisiens moins nombreux que les Algériens ; ils se considéraient comme des ressortissants temporaires, qui prévoyaient de résider peu de temps en France et de rentrer chez eux.

Dans les années 1980, le gouvernement français interdit l'arrivée de nouveaux migrants, mais a autorisé le regroupement familial. Ainsi, les migrants déjà installés, ont finalement fait venir leurs familles sur le sol français : à titre d'exemple entre 1975 et le début des années 80, plus de 85 000 personnes sont entrées en France au titre de l'immigration familiale. (chiffre de l'INSEE, 1995).

Les migrants maghrébins installés en France sont en très forte majorité originaires du milieu rural. Ils ont quitté leur pays pour des motifs économiques et ne possèdent aucune qualification professionnelle. Par conséquent, les emplois qu'ils occupent sont ceux d'ouvriers dans l'industrie ou de manœuvres dans le B.T.P. (bâtiment travaux publics).

Tableau n°1 : Répartition des actifs occupés (en %) selon la catégorie socioprofessionnelle et le pays d'origine (source INSEE, enquête sur l'emploi, 1995).

	Union		Afrique		ENS. ¹ des	France
	Européenne	Algérie	Maroc	Noire	immigrés	entière
Agriculteurs exploitants	0,8	0,2	0,2	-	0,7	3,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9,1	9,4	5,2	7,6	9,0	7,5
Cadres, professions intellectuelles supérieures	9,0	4,3	5,5	9,7	9,3	13,0
Professions intermédiaires	11,7	9,4	6,8	11,7	10,5	21,0
Employés	25,3	22,7	19,1	31,3	24,2	28,4
Ouvriers	44,1	54,0	63,1	39,6	46,3	26,4
Ensemble (en milliers)	731	188	153	107	503	965

Comme nous le montre ce tableau, ce sont les travailleurs d'origine algérienne et marocaine qui constituent le nombre le plus important d'ouvriers.

Quant aux enfants de ces migrants, il s'agit d'un tout autre problème.

2.2 Le problème des enfants des migrants :

Dans sa thèse Nassira Merabti (1991), distingue plusieurs groupes d'enfants maghrébins, dont les conduites sociales diffèrent et répondent à divers types de positionnement social.

Le premier groupe correspond à celui de « *l'assimilation* ». Ces enfants ont eu pour objectif d'adopter le système socioculturel français pour rompre avec celui des parents, trop marqué par les traditions et les mœurs du pays d'origine.

¹ ENS. Des immigrants : ensemble des immigrants

Le deuxième groupe, lui, correspond à celui du «*déchirement entre plusieurs modèles*». Il s'agit d'un dilemme pour ces jeunes : d'un côté, on leur présente la société française, comme un système où prime la liberté et les droits de l'individu et où les valeurs et les principes sont totalement démarqués de ceux du modèle traditionnel des parents. De l'autre côté, le modèle importé du pays d'origine que les jeunes adolescents considèrent comme dépassé, dont les traditions n'ont pas leur place sur le sol du pays d'accueil.

La conséquence de cette vision de la société française poussent ces jeunes à s'acculturer et à se dresser contre leur religion, leur langue et leurs valeurs héritées.

Quant au troisième groupe, il correspond à celui de «*la revendication de l'origine culturelle et sociale*» et le dernier groupe, correspond au «*refus du système dominant et la réaffirmation de l'identité des parents*».

Lorsqu'on regarde de plus près cette typologie de Nassira Méraïbi et la situation de nos locuteurs, on remarque qu'ils s'insèrent dans le dernier groupe. Pour quelles raisons ?

Tout d'abord, la plupart de nos sujets (les 10, 15 ans) ont des parents qui ont été scolarisés en France (les parents constituent donc la deuxième génération). De plus, l'éducation donnée à ces jeunes est différente culturellement parlant de celle donnée à leurs parents. La langue française est présente aussi bien à l'école qu'à l'intérieur de la famille (selon les résultats des entretiens).

Cela dit, ils ont toujours baigné dans un milieu bilingue, et pourtant certains de nos locuteurs n'utilisent que le français chez eux.

Avant de nous intéresser aux énoncés tirés du corpus, nous devons signaler que la transcription de celui-ci a été réalisée à l'aide de l'ouvrage de Claire-Blanche Benveniste, *Le français parlé* (1991 : 228-229), et du tableau de transcription phonétique simplifiée des caractères arabes de Amr Helmy Ibrahim (2000 : 14).

Nous avons ajouté certains symboles typographiques non utilisés pour toutes les transcriptions générales :

1. La notation des pauses et des interruptions, faite de façon approximative, sans mesure technique :

+	pause courte
--	moyenne
---	longue
///	interruption assez longue

2. La notation des difficultés d'écoute :

X	symbole pour une syllabe incompréhensible
XXX	symbole pour une séquence inaudible

3. Les alternances orthographiques :

il(s) chante(nt)	entre parenthèses, les marques graphiques dont il faut tenir compte.
« »	entre guillemets les mots dont l'orthographe pourrait ne pas être correcte.

4. Les chevauchements de parole :

L.1 <u>oui</u>	
L.2 <u>d'accord</u>	les portions d'énoncés prononcées par deux locuteurs en même temps sont soulignées.

Transcription simplifiée des caractères arabes (Ibrahim, A., 2000 : 14)

a	ا	Voyelles : كسرة = i فتحة = a ضمه = o ou ou
b	ب	t: ط
t	ت	z: ظ
th	ث	ع ع
j	ج	gh غ
h:	ح	f ف
kh	خ	q ق
d	د	k ك
dh	ذ	l ل
r	ر	m م
z	ز	n ن
s	س	h ه
ch	ش	w و
s:	ص	y ي
d:	ض	همزة ء (apostrophe)

Les voyelles allongées sont notées avec un accent circonflexe, les voyelles redoublées en finale par /tanwine/ sont notées *_ne*. Au redoublement de la consonne arabe correspond un redoublement de la consonne transcrite.

Prenons l'exemple suivant : cet enregistrement a été effectué au sein d'une famille tunisienne aux Clairs-Soleils. Le père de famille (P) entre dans la cuisine et s'adresse en arabe à ses deux filles Zohra (Z) et Latifa (L), qui elles, lui répondent en français :

E.1.1

1. P : /feyn Moh :amed (prononcé en arabe) / ? (où est Mohamed ?)
2. Z : euh- - -
3. P : /rah :/ ? (il est parti ?)
4. Z : oui
5. P : /Sağ ĩda (prononcé en arabe) ehna/ ? (Saïda est là ?)

6.L : elle est rentrée chez elle

Une fois que le père a quitté la cuisine les filles ont repris leur conversation avec leurs amies en intégrant des expressions arabes :

Exemple :

E.1.6

1. L : ché pas pars' que ma mère quand elle me parle elle me fait /touwakalet al Lah/ prie
(*ai confiance en Allah*)

Dieu comme ça /fi la baraka/ puis après ça fait + reflex !
(*traduction littérale: dans la baraka*)

Nous pensons que la jeune fille a voulu dire: comme ça Allah te donnera la baraka.

Elles avaient bu des boissons gazeuses et Ouaheba (une amie aux deux sœurs) a rôté :

2. O : /h :amdoulah/... (rire général) (*louange à Dieu, Dieu merci*)

3. K : comme elle dit c'est des reflexes (rire)

Ces deux exemples nous prouvent que ce parler alterné n'est utilisé qu'au sein du groupe de pairs. Les filles ont eu l'occasion d'introduire des mots arabes dans leur discours avec leur père, mais elles ont choisi délibérément de lui répondre en français. Pour quelle raison ?

Nous répondrons un peu plus loin à cette question. Continuons avec un autre exemple.

Nous sommes au gymnase des Clairs-Soleils, les filles de l'équipe de Hand-ball, font une pause et l'une d'entre elles Zahia fait deviner à ses copines qu'elle va bientôt se marier :

E.1.7

1. Z :(elle leur montre ses mains) ça vous dit rien ça là ?

2. Leïla : /h :enna/ (*le henné*)

Elles ne comprennent pas où Zahia veut en venir

3. Z : ça vous dit rien , moi, moi ?

4. Leïla : t'es fiancée ?

5. Sabrina : t'as fait /el h :lal/ ? (elle fait des vous-vous) (*pour nos locuteurs faire /el h : lala/ correspond aux fiançailles*)

6. Z : ta gueule toi, qu'est-ce tu fais ?

7. Leïla : /wa bsah :tek toi/ t'as quel âge ? (*félicitations*)

8. S : /bsah :tek ya al ʿârroussa/ (elle le dit en chantant) /vous-vous-vous / (*félicitations la mariée*)

9. Linda : elle s'fout d'no'te gueule

10. Z : /wallah : al ʿâdîm/ ça se voit (*je jure au nom de Dieu*)

A travers tout notre corpus et comme l'illustrent bien ces deux extraits, nous pouvons constater que ce parler bilingue est utilisé comme un code (et j'ajouterai presque secret), que seuls les interlocuteurs initiés et autorisés par le reste du groupe, peuvent employer.

Dans ces exemples, les protagonistes ont le loisir de parler uniquement en français, et pourtant, ils choisissent volontairement et consciemment d'utiliser les deux codes.

N'est-ce pas là, la preuve de leur refus d'utiliser un système linguistique unique et dominant (le français) et la preuve de la réaffirmation de l'identité et de la langue/culture des parents ?

Il est à noter que cette réaffirmation se fait d'abord à travers leurs connaissances du dialecte arabe maghrébin (et rural importé tel quel du pays d'origine par les grands- parents) et leur compétence à utiliser celui-ci dans le groupe de pairs.

Même si nos locuteurs n'arrivent pas à prononcer correctement un mot, ou bien s'ils ne l'emploient pas comme leurs aînés, leurs écarts linguistiques ne seront pas relevés par le

reste du groupe. Ils sont en pleine phase de construction de leur parler, donc implicitement toutes les erreurs sont admises par le groupe. Cette attitude diffère dans les familles, comme nous l'avons vu précédemment Latifa et Zohra préfèrent répondre à leur père en français car il s'agit de la langue qu'elle maîtrisent le mieux face à lui. Lui répondre en arabe est un risque qu'elles ne prennent pas : peur de se tromper, de se faire ridiculiser,...

A défaut de parler justement l'arabe (pour ce qu'ils en connaissent), cette langue importée de pays lointains, garde tout son prestige à leurs yeux.

Toutefois, ils sont déchirés entre deux modèles culturels : celui qui est présent et les refuse (il n'y a qu'à observer la situation actuelle de ces jeunes en France) et celui qui est lointain et inconnu pour les jeunes nés en France et qui n'ont pratiquement pas de contact avec le pays d'origine.

C'est la raison pour laquelle, ils revendiquent très fortement leur origine culturelle et sociale à travers ce parler bilingue.

2.3 La révolte d'une classe d'âge :

Les raisons qui nous ont poussée à étudier ce phénomène linguistique, c'est le constat de certains sociologues et psychologues, concernant la révolte d'une classe d'âge, celle des 12-25 ans. Selon eux, les nouvelles classes « *dangereuses* » seraient des classes d'âge avec la figure du jeune banlieusard, adolescent masculin souvent d'origine étrangère (maghrébine), désœuvré, en survêtement et chaussure de sport (de marque), coiffé d'une casquette avec la visière en arrière et d'autant plus redoutable qu'il vit généralement en bande.

Les causes de cette révolte sont multiples, l'effritement de la cellule familiale, l'absence de perspective scolaire, les difficultés d'accès à l'emploi,... tous ces facteurs les ont conduit à rejeter la société et ses normes. Ce rejet a entraîné la naissance d'une contre-culture incluant un nouveau parler afin de se démarquer de la société même linguistiquement parlé.

Dans le cas de nos sujets, ils font désormais partie du paysage social français, mais il est vrai qu'ils n'arrivent pas à se construire une identité cohérente et qui leur soit propre.

Accepter une identité suppose l'acceptation d'images, de stéréotypes, de valeurs et principes véhiculés par cette identité. En somme, c'est accepter les représentations sociales collectives que possèdent les agents sociaux de cette identité. Or, si nous parlons des conditions de vie de ces agents sociaux, elles sont loin d'être satisfaisantes. Le fait de vivre dans un immeuble HLM² joue sur ces représentations, et le fait de percevoir des revenus modestes (chômeurs indemnisés par les ASSEDIC³, RMI⁴,...) contribue non seulement à confirmer ces représentations collectives qui poussent tous ces jeunes à s'affirmer identitairement.

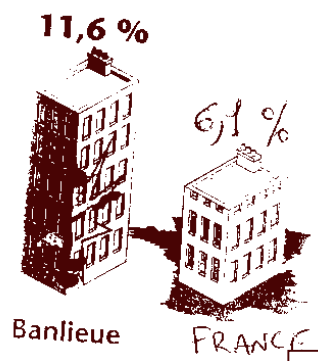
Comme le montrent les deux schémas suivants, un pourcentage important de ces agents sociaux habitent la banlieue⁵ et sont touchés de plein fouet par le Chômage.

² HLM : Habitations à Loyer Modéré

³ ASSEDIC : Allocations de chômage

⁴ RMI : Revenu Minimum d'Insertion

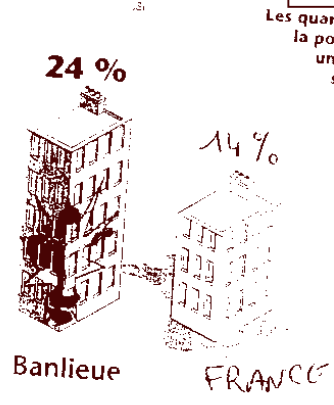
⁵ Aujourd'hui, lorsqu'on parle de banlieue, il ne s'agit pas de la banlieue riche, mais de cités « aux bords de la ville ».



Moins de 2500 F / Mois ? envir.

Le mal des banlieues, c'est avant tout la pauvreté. Le taux des revenus inférieurs à 2500 F par mois y est presque deux fois plus important que dans le reste de la France.

Taux de chômage



Les quartiers prioritaires de la politique de la ville abritent un quart de chômeurs, soit 10 % de plus que n'en compte la population générale. Les jeunes de 16 à 25 ans sont deux fois plus touchés (45 %) que dans les villes.

L'urbanisme a surtout contribué à ghettoïser ces populations en favorisant l'émergence de communautés de révoltés, d'incompris, de marginaux et d'incontrôlés.

Cela dit, le phénomène le plus perturbant est que l'urbanisme a largement favorisé l'instabilité identitaire des enfants des banlieues, et en ce qui nous concerne, les enfants des maghrébins. En résidant dans une agglomération majoritairement française, ils se sentent relégués à l'arrière plan du paysage urbain. Les phénomènes de racisme et de xénophobie, le rejet de l'étranger accentuent ce sentiment qu'ils ont d'être des parias de la société française.

En habitant dans les banlieues, ou dans ce que les médias appellent « *les zones de non-droit* » ou « *cités interdites* » (Boyer, 1996), ces jeunes sont exclus des centres urbains, où les manifestations culturelles et les lieux de loisirs (discothèques, cinémas, salles de concerts, ...) leur sont plus ou moins interdits, car leur réputation de jeunes « difficiles, agressifs, violents » jouent en leur défaveur.

D'ailleurs, ces « *zones de non droit* » ou « *cités interdites* » sont des termes qui laissent entendre que certains quartiers de banlieues vivent sous la loi des gangs et que les forces de l'ordre n'osent plus s'y aventurer.

3. Les jeunes et le parler « franco-maghrébin » :

3.1 La spécificité du parler franco-maghrébin :

Le parler franco-maghrébin est un mélange de français familier et d'arabe dialectal utilisé surtout en France. Ce dialecte est à dominance algérienne voire algéroise car la population dominante est d'origine algérienne. Cela dit, mélanger le français à des expressions typiquement algériennes, marocaines, en somme en provenance du Maghreb est un processus de fabrication, de construction. Cette « mixture » linguistique a eu deux étapes. Avant tout, il est à noter que l'arabe dialectal importé par les premiers migrants des trois pays du Maghreb a évolué. Le contact des trois dialectes (marocain, algérien et tunisien) a donné naissance à un dialecte maghrébin unifié, communautaire. Au contact du français, ce dialecte s'est « francisé » si je puis dire. Il a intégré des termes français. Prenons un exemple pour illustrer nos propos.

Le père de Zohra demande si ses filles ont vu le crochet avec lequel il baisse le rideau de fer de l'épicerie :

E.1.8

P : / chaft li crouchi li jebdou bih ridou ?/ (*t'as vu le crochet avec lequel on descend le rideau?*)

/ crouchi/ (crochet) et /ridou/ (rideau), deux termes français à l'origine, ont subi une petite variation phonétique dû au système de vocalisation arabe.

Ce phénomène d'emprunt est très souvent observé dans les conversations dans les communautés maghrébines.

Quoiqu'il en soit, notre démonstration ne concerne pas ce phénomène, mais il est indispensable de démontrer que nos jeunes locuteurs ont puisé dans le stock lexical français pour enrichir le lexique de ce dialecte maghrébin unifié. C'était la première étape de ce processus de construction.

L'autre étape concerne évidemment l'alternance avec le français.

Ce processus unificateur langagier entraîne bien entendu le regroupement des jeunes dans une seule et même communauté, une seule « ethnique ».

Prenons maintenant des exemples tirés du corpus du corpus franco-maghrébin et exprimant des insultes.

E.1.9

Nous avons enregistré les hand-balleuses des Clairs-Soleils :
Teddy l'entraîneur :

T : (s'adresse à Linda) allez tire !

Linda râte son tir, Zahia commente :

Z : /ɛâguna/ va. (elle dit à Sabrina) : c'est une vraie /baghla/ c'te fille, au lieu d'être à côté, elle est derrière moi ! (/ɛâguna/ a ici le sens d' imbécile, de con et /baghla/ celui de mule).

Mais en réalité, ces termes ont un sens beaucoup plus insultant, plus humiliant et plus dégradant pour la personne, sens que le français ne rend pas comme les locuteurs le voudraient d'où le recours à l'arabe. Il est à préciser que les jeunes qui emploient ces mots sont tout à fait conscients de leur portée positive ou négative dans le discours et de leur connotation.

Dans ce corpus, les formes arabes, placées en position de participe passé, correspondent en fait à des expressions verbales réalisant dans sa plénitude le schéma grammatical esquissé en français avec un sujet pronominal suivi de l'auxiliaire avoir (« Il/elle a »). On a ainsi un effet de redondance grammaticale et sémantique. Ce sont des pléonasmes grammaticaux. Prenons les exemples suivants :

E.1.10

M : c'est bon, c'est bon...

elle a /h :lef/

(*elle a elle a juré*)

/h :lef/ pris seul signifie il a juré

E.1.11

Y/A : l'aut'e coup, Claude...eh ben il a /sker/

(*il a bu de l'alcool,*

il a / est ivre)

M : Comme il a /khnezz/ (rire collectif)

(*il a il pue, il sent mauvais*)

/khnezz/ pris seul signifie il pue, il sent mauvais

E.1.12

Deux jeunes filles discutent de garçons, l'une dit à l'autre :

A : il a /khtob/ la fille mais ça a pas marché

(*il a il a fait sa demande en mariage*)

/khtob/ pris seul signifie il a fait sa demande en mariage

Dans toutes ces phrases, les locuteurs emploient ces verbes conjugués dans cet état (ou forme) :

Exemple 1.10 : en rapportant son discours, le locuteur aurait dû dire /h :elfet/ au lieu de /h :lef/.

Exemple 1.11 : le locuteur aurait dû introduire la forme /sekran/ et /khanezz/ au lieu de /sker/ et /khnezz/.

Pour le dernier exemple 1.12 : la locutrice aurait dû employer la forme suivante : /khateb/ pour dire *il a fait sa demande de mariage*.

En fait, ils n'utilisent pas la forme adéquate en arabe dans une syntaxe comme celle-ci, car pour la plupart d'entre eux, ils ne connaissent que cette forme du verbe. En réalité, ils ont utilisé un procédé de figement de certaines expressions (/h :lef/, /sker/, /khnezz/ et /khtob/) « des figements lexicaux qui ne peuvent être analysés que dans le cadre interactif de l'oralité des échanges qui donnent le jour à de telles procédures de figement lexical ». (Darot, 1998 : 321).

Par ailleurs, ces verbes introduits dans une syntaxe française, avec un sujet en français et l'auxiliaire AVOIR, ont une fonction de participe passé et par conséquent, ces séquences ont un effet de redondance grammaticale et sémantique. Ce sont même des pléonasmes grammaticaux.

E.1.10

elle a /h :lef/

(*elle a elle a juré*)

E.1.11

il a /sker/

(il a *il a bu de l'alcool*,

il a / *il est ivre*)

M : Comme il a /khnezz/

(il a *il pue, il sent mauvais*)

E.1.12

A : il a /khtob/ (il a il a fait sa demande en mariage)

3.2 Le bilinguisme des locuteurs :

Tous les locuteurs ne possèdent pas la même compétence linguistique en arabe. Certains locuteurs apprennent l'arabe maghrébin par l'intermédiaire des parents, au sein de la cellule familiale, quant aux autres c'est au sein du groupe que l'acquisition se produit.

Quoi qu'il en soit, et d'après toutes les données recueillies (enregistrements, entretiens, questionnaires,...), l'arabe dialectal introduit dans le franco-maghrébin est appris « sur le tas » et les locuteurs ne sont pas tenus d'être totalement bilingues, c'est à dire, avoir acquis les deux langues en même temps et au même niveau de compétence linguistique, pour parler le franco-maghrébin.

Il convient tout de même de préciser cette notion de bilinguisme.

Selon François Grosjean, « *est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours, et non qui possède une maîtrise semblable et parfaite des deux langues* ». (1984 : 4).

Py et Lüdi partagent également ce point de vue et affirment : « *nous ne considérons pas le bilinguisme comme une maîtrise parfaite et égale de deux langues, mais comme la faculté de recourir à deux ou plusieurs langues dans des circonstances variables et selon des modalités diverses* ». (1986 : 13)

Les faits de bilinguisme sont embarrassants et hybrides, c'est la raison pour laquelle les spécialistes ont préféré affirmer qu'il n'y a pas de « bilinguisme » mais seulement des « bilingues », c'est à dire « *des locuteurs individuels qui, dans l'acte de parole, passent plus ou moins habilement d'un système à l'autre ou au contraire les mélangent* ».

Donc, au stade actuel de nos recherches et selon les données en notre possession, nous ne pouvons pas affirmer que les locuteurs de la génération qui nous intéresse, les 10 -25 ans, sont bilingues. Par contre, nous pensons qu'ils pratiquent une certaine forme de « bilingualité », même si leurs connaissances sont peu étendues dans la deuxième langue, et qu'elles sont intégrées à la syntaxe de la langue dominante, ici le français.

Pour appuyer cette affirmation, nous avons construit un tableau en analysant le degré de bilinguisme à travers l'étude de six enregistrements tirés du corpus :

Tableau n°2 :

Degré de bilinguisme des locuteurs enregistrés (les éléments ont été tirés des travaux de Chaudenson, 1998).

Horizontalement, nous avons les six enregistrements , de E 1 à E 6, et verticalement, les degrés de bilinguisme.

	E 1	E 2	E 3	E 4	E 5	E 6
Unilinguisme en français					Sarah	
Bilinguisme à dominante française		Zohra Latifa Nadia		Safia Salim	Linda	Salah
Bilinguisme équilibré		Ouaheba	Mohamed, Abdel, Brahim, Sarah, Samia	Najat Abdelouhab	Zahia Leïla Sabrina Chéhérazade Nadia Yamina	Saleha Leïla Rabîh Mourad
Bilinguisme à dominante arabe		Le père de Zohra				Ahmed

La plupart de nos locuteurs ont un bilinguisme équilibré, cela dit, nous pensons qu'il serait plus prudent de parler de bilingues utilisant une certaine « bilingualité » que de bilinguisme tout court.

3.3 L'alternance de codes :

En fait, d'après le corpus recueilli, les connaissances en arabe dialectal sont rudimentaires pour certains. Ils se contentent de quelques mots du lexique. D'autres locuteurs utilisent des expressions arabes entières mais les réutilisent telles quelles dans d'autres contextes en les alternant avec la langue française. Les phénomènes de l'alternance codique et le choix de langue possèdent une place primordiale dans l'usage du franco-maghrébin.

Mais le fait d'alterner deux langues ne fait pas systématiquement du locuteur un vrai bilingue. Selon F.Grosjean, l'alternance codique c'est « *l'usage alternatif de deux ou plusieurs langues dans le même énoncé ou la même conversation* ». (1984 : 116)

La définition est insuffisante car elle n'introduit pas les problèmes syntaxiques liés à l'alternance.

Carol Myers-Scotton la définit comme « *la sélection par des bilingues ou multilingues de formes d'une variété insérée dans des énoncés d'une variété matrice dans la même*

conversation. L'AC peut se produire entre des variétés linguistiques à n'importe quel niveau de différenciation structurelle, c'est à dire entre les styles, les dialectes ou les langues ». (1990 : 59).

Mercé Pujol parle d'alternance de langue plutôt que d'alternance de codes et la définit comme « la juxtaposition de phrases ou de fragments de phrase, cohérents et fidèles aux règles morphologiques et syntaxiques de la langue de provenance » (1990 : 40).

Selon Shana Poplack (1988 : 23), l'alternance de langue est un processus linguistique où « des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase », c'est à dire où les deux langues ont un rapport syntaxique très étroit.

Exemple :

E.2.6

B : waaa chui v'nu dans la cité pour voir ma /chaba/ (rire)

M : /salam / Mohamed non, non /wallah/ vas-y pars !

A : XXXX radar (surnom donné à Mohamed)

M : /wallah/ j'vais t' « niqué » ta race ! /wallah/ depuis t'a l'heure j'voulais travailler, j'ai rien fait

Ainsi dans l'exemple suivant :

5 : ma mère, elle m'a /harass/

Traduction donnée par les locuteurs : ma mère elle m'a cassée (grillée)

Dans l'arabe dialectal, pour dire la même chose cela donnerait : ma mère elle m'a (on conserve le début de la structure syntaxique française) /harsetni/.

On remarque que cette formule est plus longue et moins adaptable à la syntaxe franco-maghrébine, car ne l'oublions pas le franco-maghrébin est avant tout un parler simplifié grammaticalement à l'extrême. De plus, il y a une redondance grammaticale inutile : ma mère, elle m'a /harsetni/.

Le « m' » est la marque du complément d'objet que l'on retrouve dans le « ni » de /harsetni/

Comme nous l'avons vu dans les exemples précédents, les verbes arabes (et participes passés) appris conjugués seront utilisés dans cet état de figement dans la syntaxe franco-maghrébine.

Par ailleurs, en partant des travaux de Chaudenson (1998), nous voulions étudier les différents enregistrements sur les lieux de production et le type d'alternance codique utilisé par les protagonistes. Nous avons obtenu le tableau suivant :

Tableau n°3 : Analyse des alternances codiques dans les productions langagières des adolescents des Clairs-Soleils:

- PL1 : totalité de la production langagière en français
- PL 1/PL 2 : essentiel de la production langagière en français
- PL 1=PL 2 : production langagière se partageant également entre le français et l'arabe
- PL1\PL 2 : essentiel de la production langagière en arabe

	Ecole, lieu professionnel	Famille	Communauté
PL 1	Tous les locuteurs	Salim (E 3), Sarah (E 4)	
PL 1/ PL 2		Zohra, Latifa, Linda, Salah	
PL 1= PL 2		Mourad, Rabîh, Abdelouhab, Safia	Tous les locuteurs enregistrés
PL 1 \ PL 2		Zahia, Leïla, Sabrina, Nadia, Yamina, Ouaheba, Najat, Sarah et Samia (E2)	Ahmed et le père de Zohra

Nous remarquons que ces types d'alternances codiques se produisent essentiellement au sein de la famille (cela ne veut pas dire uniquement avec les parents) et surtout au sein de la communauté d'appartenance. De plus, tous les locuteurs enregistrés produisent ces alternances codiques au sein de la communauté maghrébine.

L'utilisation du lexique, de la syntaxe ou pseudo-syntaxe arabe peut être consciente et dans ce cas, le fait d'utiliser le franco-arabe-maghrébin a pour seul but d'affirmer volontairement son appartenance au groupe.

CONCLUSION :

Le mode de construction identitaire que nous avons mis en évidence par cette étude des pratiques langagières de jeunes issus de l'immigration maghrébine est directement lié au problème de l'espace urbain. Les jeunes étudiés affirment d'une part leur espace collectif urbain, leur territoire, et d'autre part leur appartenance à une communauté, à une culture particulière. La crise du logement n'a fait qu'accroître le phénomène de ghettos dans les banlieues. Loin des centres urbains dynamiques, et coupés du reste de la ville, les jeunes ont créé leur microstructure urbaine avec un code de conduite, un code langagier.

Nous assistons donc à la recomposition d'une identité culturelle qui puise ses sources dans un nouvel espace urbain identitaire, plus riche et mieux adapté à la situation de nos jeunes locuteurs, qui trouvent dans cet espace une certaine légitimité pour exprimer une part de leur propre identité.

Cette recherche d'identité franco-maghrébine passe par l'usage d'un parler truffé de procès linguistiques complexes. Des procès d'autant plus complexes lorsqu'il s'agit d'alterner deux langues tellement lointaines linguistiquement et géographiquement parlant.

*La France
Pays de toutes nos souffrances
Trop longtemps que tout le monde s'en balance
Donnez-nous notre chance
Afro, négro, bico, tous la même douleur
Déjanté par notre malheur
On revient mettre les pendules à l'heure
Et j'crois que c'est en leur faisant peur
Qu'ils finiront par accepter
Les khols et les beurs !*

Auteur bisontin inconnu

BIBLIOGRAPHIE :

- BENVENISTE , Claire-Blanche (1991). *Le français parlé*. Paris : A. Colin
- BOYER, Henri (1996). « *Configurations et traitements des conflits de langue intra et intercommunautaires : un cadre de référence sociolinguistique* », in *Lengas n° 41*. Université Paul Valéry, Montpellier. pp. 95-102.
- CALVET, Louis-Jean (1987a). *Les voix de la ville*. Paris : Payot.
- (1987b). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Payot.
- CHABANNES, Jean-Paul (1989). *Les adolescents dits « maghrébins de 2^{ème} génération en France » approche psychodynamique*, rapport de psychiatrie, suivi des discussions du rapport et des communications sur ce thème [réd] par J.P. Chambéry.
- CHAUDENSON, Robert (1998). *Vers une approche panlectale de la variation du français*. Paris : Didier Erudition.
- DABENE, Louise ; BILLIEZ, Jacqueline (1984). *Recherches sur la situation sociolinguistique des jeunes issus de l'immigration*. Rapport de recherches : Université de Grenoble III.
- DAROT, Mireille (1998). « *Verlanisation et figement lexical* », in *Premières Rencontres Linguistiques Méditerranéennes*. Tunis les 17-18-19 septembre 1998.
- GROSJEAN, François (1984). « *Le bilinguisme : vivre avec deux langues* ». In *Travaux Neuchâtelois de Linguistique n° 7*. Université de Neuchâtel.

- IBRAHIM, Amr H. (2000). *Traduire, reprises et répétitions*. Collections Annales littéraires : PUF.
- LABOV, William (1978). *Le parler ordinaire*. Paris : Editions de Minuit
- LÜDI, G. ; PY, B. (éd.) (1995). *Changement du langage et langage du changement*. Lausanne : l'Age d'homme .
- MEILLET, Antoine (1938). *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris : Klincksieck.
- MERABTI, Nassira (1991). *Pratiques bilingues et réseaux personnels de communication, enquête auprès d'un groupe d'adolescents issus de l'immigration algérienne de la région grenobloise*. Thèse de Doctorat : Université de Grenoble III.
- MYERS-SCOTTON, Carol, (1990). « Intersections between Social motivations and structural processing in code switching » In *ESF network on code-switching and language contact*. Papers for the workshop on constraints, Condition and Models. London 27-29 Sept. 1990, Strasbourg, European Science Foundation, pp. 57-82.
- POPLACK, Shana (1980). « *Sometimes I'll start a sentence in spanish y termino en espanol* » : towards a typology of code-switching. In *Linguistics n°18*, pp.581-618.
- PUJOL , Mercé (1991). « L'alternance de langue comme signe de différenciation générationnelle ». In *Langage et Société n° 58*, pp. 37-64.
- PY, Bernard (1981). « *Quelques aspects du bilinguisme des enfants de travailleurs migrants* ». In *GRETHER, A. et al : Etre migrant*, Peter Lang : Berne, pp.105-124
- SEFIANI, Kheira (2000). *Approche sociolinguistique du parler urbain des enfants issus de l'immigration maghrébine à travers les interférences français/arabe*. Mémoire de DEA : Université de Franche-Comté.